



LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 24^E ANNÉE | N° 04 | AOÛT 2017



Vue aérienne du village par drone

© Raphaël Ottonin

C'EST LA RENTRÉE

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Informations officielles	3-6
Vie associative	7-13
A votre service	14-15
La Der : RA '17	16

Le 21 août sonnera la rentrée. Près de 700 élèves reprendront le chemin de l'école.

A pied, à vélo ou en trottinette, c'est encore mieux. On se fait des copines et des copains, on rit, on vit. Et plus la mobilité douce sera pratiquée, plus les enfants apprivoiseront l'espace public et ses risques.

Le retour des vacances c'est aussi un peu redécouvrir son village, celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Vous pourrez ainsi découvrir le président sortant et le nouveau président du Conseil communal, le portrait de Françoise Guilloud, propriétaire de l'Hôtel de la Gare, et enfin, le marché villageois revivifié par Suzanne Remache, coordinatrice de l'agenda 21.

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni le 23 juin 2017. Il a traité les 7 objets suivants:

Préavis déposés:

Préavis 2017/08 – Rapport de gestion 2016

Préavis 2017/09 – Rapport financier 2016

Préavis 2017/10 – Achat de nouveaux engins pour le service de la voirie, remplacement de la chargeuse et de la pelle rétro.

Préavis 2017/11 – Administration communale – demande de crédit pour les travaux d'aménagement extérieur.

Préavis acceptés:

Préavis 2017/05 – Réponse à la motion Dalla Piazza-Dubey-Liechti déposée lors du conseil communal du 31 août 2015 et demandant de déclarer Yvonand zone hors TISA.

Préavis 2016/06 – Adoption des statuts et adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois et autoriser la Municipalité à dissoudre l'Office ORPC région Yverdon, conformément aux statuts de l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois et nommer un délégué et un suppléant au Conseil intercommunal.

Préavis 2016/07 – Crédit d'étude pour la mise en place d'un concept de stationnement et d'un schéma directeur de la mobilité.

Dates des prochains Conseils au Forum du Collège de Brit

4 septembre 2017	20h00
2 octobre 2017	20h00
6 novembre 2017	20h00
4 décembre 2017	20h00
29 janvier 2018	20h00
12 mars 2018	20h00
23 avril 2018	20h00
22 juin 2018	19h00
lieu à définir	

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Consulter la composition des commissions permanentes sur www.yvonand.ch/conseil

«Le rôle d'un conseiller?»

Participer pour faire avancer le débat»

Lors du dernier conseil, Philippe Beutler (UDC) a été élu à la présidence du Conseil pour 2017-2018. Rencontre.

Quel est votre parcours politique?

L'année prochaine, cela fera 20 ans que je suis entré au Conseil communal, avec une pause entre 2011 et 2016. Durant ces années, j'ai été membre de nombreuses commissions, dont la commission permanente de gestion et celle des finances dont j'ai été président durant la législature 2006-2011.

Comment abordez-vous votre rôle de président?

Pour moi, le président du Conseil doit être un modérateur. Il est le garant des bonnes formes lors des assemblées.

Quels sont vos objectifs durant cette année?

Il est double: j'ai l'espoir de rendre moins politisés les débats de notre

système de milice. Nous avons en effet pour mission de faire avancer les dossiers de manière claire et efficace pour le bien de notre population.

J'invite, d'autre part, les nouveaux Conseillers de la législature à se manifester et intervenir lors de nos assemblées pour y amener leurs idées et enrichir les débats.

Propos recueillis par Y. Rod



© DR

«Une année avec respect et dialogue»

Retour avec Gilbert Noverraz sur son année de présidence 2016-2017.

Comment s'est passée votre année?

Une très bonne année, avec beaucoup de respect de part et d'autre, ce qui a facilité grandement la direction des débats. Le dialogue était positif et constructif avec les chefs de groupe de nos trois partis politiques, que je profite de remercier.

Quel a été le moment le plus marquant?

Il s'agit très certainement du débat sur la vente de terrain pour la construction d'une grande surface commerciale... refusée à une seule voix.

Qu'avez-vous pu changer?

Que de petites choses hélas, j'ai souhaité, par exemple, que les intervenants s'expriment devant le Conseil afin que tous puissent les entendre correctement.

J'avais aussi demandé, il y a 3 ans, que le forum soit équipé d'un beamer fixe et d'une sonorisation, chose faite cette année. Cela permet à la Municipalité de présenter ses projets dans de meilleures conditions et pour les conseillers, de mieux les appréhender.

Qu'auriez-vous voulu changer?

J'aurais voulu faire passer le bureau et le Conseil à l'air du numérique (2.0) pour réduire les coûts, le papier et faciliter le travail de tous. Quelques démarches ont été entreprises, mais trop onéreuses et pas compatibles, pour l'instant, avec l'informatique et les directives de notre administration.

Quels dossiers allez-vous suivre comme conseiller?

Je vais poursuivre la modernisation du Conseil et essayer de lui redonner du pouvoir par rapport à notre Municipalité.

Propos recueillis par Y. Rod



© DR

Agissons ensemble pour moins de déchets

« Le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas », comme le rappelait il y a quelques années Albert Jacquard. Mais que faire des autres? Un moyen simple de le faire, c'est de pratiquer les 5 R. Prenez les bonnes habitudes!

La STRID (gestion des déchets pour le Nord Vaudois) et le canton de Vaud ont lancé de nombreuses actions pour sensibiliser les vaudois à la problématique des déchets. Ces actions s'appuient sur le principe des 5 R pour encourager la réduction des déchets:

RENONCER
RÉPARER
RÉUTILISER
RÉFLÉCHIR
RECYCLER

A quelques exceptions près, les efforts entrepris par la Municipalité se sont surtout orientés dans la recherche de solutions pour réduire les coûts en matière de gestion des déchets, en particulier ceux induits par les transports. L'exemple typique est celui de la collecte du carton en benne avec compacteur mise en place depuis peu à la déchetterie du bureau communal. Ces efforts n'incitent toutefois pas les habitants à réduire les quantités de déchets qu'ils produisent.

Le tri des plastiques durs et corps creux a permis de réduire sensiblement les coûts et d'orienter ces déchets vers un recyclage sous forme

de matière et non plus vers une valorisation énergétique (incinération). Ces efforts peuvent inciter les consommateurs à **RENONCER** à certaines formes d'emballage plastique non-recyclable.

La mise en place depuis quelque temps d'une boîte d'échange au bureau communal et d'une ressourcerie à la



déchetterie des Vursys permet de **RÉUTILISER** de nombreux objets. Cette mesure s'inscrit parfaitement dans la campagne orchestrée par la STRID et le canton. Une modification va toutefois être apportée. La Municipalité a décidé de concentrer les échanges de livres au bureau communal et ceci de façon à limiter le dépôt d'objets en mauvais état. Les objets quant à eux pourront toujours être déposés à la ressourcerie de la

déchetterie des Vursys sous le contrôle du surveillant. Une étagère facilitant les échanges de livre sera prochainement mise en place au bureau communal.

Les efforts envisagés à court terme porteront sur l'encouragement au compostage décentralisé qui peut avoir un impact direct sur le **RÉUTILISER** et également sur le **RENONCER**. L'usage du compost permet de limiter l'usage d'engrais minéraux ce qui réduit sensiblement les quantités de déchets verts produits dans les jardins. De plus, l'apport en matière organique dans le sol augmente fortement sa capacité à conserver l'eau et réduit ainsi le recours à l'arrosage.

Il faut encore souligner qu'Yvonand dispose d'un cordonnier qui pourra **RÉPARER** vos chaussures et ainsi leur donner une seconde vie. Nous relevons encore les efforts de l'alimentation Mingard qui a **RENONCÉ** à la distribution systématique de sacs en plastique aux caisses.

A signaler encore des reportages (articles ou vidéos) qui seront postés sur le site www.responsable.ch.

Suppression de la benne multiple papier-carton sur le site du collège

En effet, dans le cadre de la réorganisation du ramassage du papier par la STRID, la Municipalité a décidé de concentrer la collecte du papier à la déchetterie du bureau communal et à la déchetterie des Vursys en container aérien. Le carton quant à lui ne sera collecté que dans les bennes avec compacteur, ce qui permet de réduire les coûts de transport.

En contrepartie, l'heure d'ouverture de la déchetterie du bureau communal sera étendue à 18h30 tous les jeudis.

Cette modification entre en vigueur dès le 17 août 2017.

Eco Vaisselle

Des kits de vaisselle, comprenant 40 couverts complets, sont à disposition auprès de l'administration communale pour le prix de Fr. 20.-.

Pour diminuer le volume des déchets et maintenir un site propre, la STRID met à disposition des organisateurs de manifestations des milliers de gobelets réutilisables consignés, ainsi que d'autres articles réutilisables.

Horaires d'ouverture des déchetteries

Bureau communal

Lu-Me: 7h30 – 17h30
Jeudi: 7h30 – 18h30
Vendredi: 7h30 – 16h30
Samedi: 9h00 – 12h30

Les Vursys

Mercredi: 13h00 – 17h00
Vendredi: 13h00 – 17h00
Samedi: 13h00 – 17h00

« Clean Up Day »

Grand nettoyage des plages d'Yvonand et des rives de la Menthue

Une opération de nettoyage de nos plages en appelle une autre. Le samedi 9 septembre, nous nous engagerons à nouveau tous ensemble contre les déchets sauvages.

Choqué(e) par les déchets et les détritus jetés n'importe où? Joignez-vous à notre action le 9 septembre prochain, c'est à vous de jouer! Nos magnifiques plages et les rives de la Menthue profiteront d'une remise en beauté dans le cadre du « Clean Up Day ».

Un engagement collectif en faveur d'une Suisse propre, c'est le but de cette journée nationale fixée au samedi 9 septembre 2017. Pour la cinquième année consécutive, la commune d'Yvonand a décidé de se joindre à l'effort national contre le littering et organise une action locale pour libérer nos plages de leurs déchets.

En collaboration avec l'office du tourisme et une équipe soudée de kite surfers, la commune d'Yvonand vous propose d'agir ensemble et ainsi de maintenir l'attractivité de notre environnement proche. En devenant ambassadrice ou ambassadeur de ce mouvement, vous apportez une contribution active à la qualité de vie de notre commune, et redonnez à ses plages leur propreté. Rejoignez l'équipe et inscrivez-vous auprès de l'office du tourisme, de l'administration communale, ou sur le lien suivant: <http://www.yvonand.ch/yvonand-au-quotidien/voirie-et-decheterie/clean-up-day/>

Cette année le tri des déchets après la collecte sera centralisé sur le Pré de l'Hôtel de Ville. Cela permettra aux habitants de se rendre compte des quantités de déchets lâchés dans la nature. Les participants au ramassage seront accueillis sur le Pré où une cantine permettra de partager un repas convivial.

Détails de la journée

Date: 9 septembre 2017

Délai d'inscription avant la date

8h30: Rendez-vous au Camping de la Menthue pour un accueil café

9h00: Instructions et répartitions des chantiers.

Dès 12h30: Repas en commun sur le Pré de l'Hôtel de Ville

Café du matin et repas offerts

Contact et inscriptions

Office du tourisme Yvonand
Menthue, Avenue du Temple 15,
1462 Yvonand.

Tél. : 024 430 22 02

Email: tourisme@yvonand.ch

Administration communale,
Av. du Temple 8, 1462 Yvonand.

Tél. voirie: 024 430 23 41

Email: voirie@yvonand.ch



Emondage des haies et élagage des arbres

Nous nous permettons de vous rappeler qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies

- ⇒ à la limite de la propriété
- ⇒ à une hauteur maximale de 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas

Elagage des arbres

- ⇒ au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur
- ⇒ au bord des trottoirs: à 2.50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires fonciers sont invités à se conformer à ces règlements et à effectuer les travaux nécessaires. Nos services effectueront des contrôles et prendront contact avec les propriétaires ne se conformant pas à ces règlements. Ces derniers sont à votre disposition au bureau communal.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre participation à la sécurité des usagers des routes communales.



La question que l'on se pose: Les nouveaux horaires de l'administration

Le 15 juin dernier, l'administration communale a changé ses horaires de réception pour le public. En voici les raisons.

De l'enregistrement des nouveaux habitants au dossier de construction, en passant par les questions sur les déchets et les procédures pour des petits travaux, la variété des questions posées à l'administration communale est presque infinie. A cela s'ajoute aujourd'hui le nombre des demandes. Avec une augmentation de 28% en 6 ans, la courbe de croissance du village a suivi et même dépassé celle du canton.

Pour accompagner cette évolution et continuer à assurer un suivi des dossiers répondant aux exigences de qualité que l'on peut en attendre, l'administration a mis en place plusieurs moyens au fil des années, notamment l'augmentation des effectifs et des taux d'activité, et la réorganisation des tâches en interne. Ces dispositions ont aujourd'hui montré leur limite, principalement pour le suivi des dossiers et les tâches du contrôle des habitants. C'est pourquoi, afin de permettre aux collaboratrices et collaborateurs d'assurer cette tâche dans les meilleures conditions et répondre dans les meilleurs délais, la Municipalité a choisi de limiter l'accueil du public, que ce soit au guichet ou par téléphone. Les nouveaux horaires sont les suivants:



Lundi	07h30-12h00	13h30-17h30
Mardi	07h30-12h00	Fermé
Mercredi	07h30-12h00	13h30-17h30
Jeudi	Fermé	13h30-17h30
Vendredi	07h30-12h00	13h30-16h30

Tonte des gazons

Nous vous rappelons que les dimanches et jours fériés légaux (Vendredi Saint, lundi de Pâques, Ascension, lundi de Pentecôte, 1^{er} août, lundi du Jeûne fédéral, etc.):



⇒ l'emploi des tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc.) est interdit ainsi que les jours ouvrables entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 20h00 jusqu'à 07h00. Le samedi cette interdiction court entre 12h00 et 13h00, et dès 17h00 jusqu'au lundi 07h00.

⇒ tous bruits de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui et tous travaux intérieurs et extérieurs bruyants sont interdits.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que les déchets verts tels que gazon, feuilles, etc, sont répandus sur les champs d'un agriculteur du village. Il est donc indispensable qu'ils ne contiennent pas de plastique, bouteille, ficelle, etc. (rien qui ne soit pas biodégradable).

Agenda 21

Un marché s'est installé sur le pré

Depuis le 1er juin 2017, un nouveau marché s'est installé sur le Pré de l'Hôtel de Ville. De 16h à 20h, les Tapa-Sabllias peuvent y trouver des produits frais, issus de productions locales et bio. Retour sur ce premier mois d'activité avec Suzanne Remache, déléguée communale à l'Agenda 21.

Jeudi 19h, une dizaine de stands sont installés sur le Pré de l'Hôtel de Ville, côté place de jeu. Des badeaux sont attablés et profitent de la douceur de cette fin de journée estivale. Ils dégustent boissons et produits achetés aux producteurs. L'ambiance est chaleureuse. Passant d'un stand à l'autre, Suzanne Remache, déléguée à l'Agenda 21, s'assure telle une cheffe d'orchestre, que tout se passe bien.

Comment se passe ce marché ?

Très bien. Il y a toujours quelques réglages à faire. Nous sommes passés de 7 stands le 1er juin à 12 aujourd'hui. Pour offrir un meilleur confort, notamment en termes d'espace, nous nous sommes déplacés de quelques mètres, de la rue de la Tannerie au Pré de l'Hôtel de Ville.

D'où vient l'idée de ce marché ?

Il a toujours existé un marché à Yvonand. Après quelques essais privés, il ne restait que la formule du jeudi en journée avec 1 ou 2 stands. L'idée de revitaliser le marché vient de la chasse aux idées lancée en 2010 et qui a été formalisée dans la charte Agenda 21 communale. Celle-ci a été signée en 2011 par la Municipalité. L'objectif: proposer des productions locales et artisanales, entretenir un volet économique et social dans le village, en offrant un nouveau lieu de rencontre pour les habitants.

Et la population est au rendez-vous ?

Cela vient. Un noyau d'habitues s'est créé. Ils viennent chaque semaine pour y manger. Ce sont surtout des habitants du village. Côté touristes, ils commencent à manifester de l'intérêt, mais ne s'attardent pas (encore ?).



Suzanne Remache, coordinatrice Agenda 21, au marché

Quel est le retour des commerçants ?

Les commerçants ont pris leurs marques. Ils sont tous familiarisés à faire des marchés. Ils savent donc que les habitudes prennent du temps. Ils s'entendent tous bien et l'ambiance entre eux est très bonne.

Que se passe-t-il en cas de mauvais temps ?

Une partie d'entre eux n'est pas du tout équipée pour affronter le mauvais temps et les fortes pluies. Je sais donc déjà qu'ils ne pourront pas venir dans ces conditions, mais le marché a lieu par n'importe quel temps, du 1er avril au 31 octobre.

Et pour la suite ?

Il faut continuer la promotion, notamment auprès des campeurs. Il me faut également poursuivre la prospection de nouveaux commerçants, sur Yvonand notamment. Je reçois des demandes, mais n'ai pas encore trouvé un autre maraîcher traditionnel.

Ce qui est important pour moi est de rester à l'écoute des besoins et propositions des marchands et des Tapa-Sabllias.

Propos recueillis par Y. Rod



Cartes journalières CFF

La Commune dispose de deux cartes journalières CFF par jour.

Elles sont valables sur tout le réseau CFF sans restriction d'horaires.

Le prix des cartes est à Fr. 40.- pour les habitants d'Yvonand et Fr. 50.- pour les autres personnes.

Le jour même, si elles sont encore disponibles, elles sont vendues avec une réduction de 50%.

«Ils s'attendaient à une dame âgée, je n'avais pas 30 ans... et je suis restée !»

Pour un village, il est précieux d'avoir un lieu où l'on peut se rencontrer sans prendre rendez-vous, refaire le monde et le village ou encore se tenir au courant. L'Hôtel-restaurant de la Gare est de ceux-là. Qui que l'on soit, on y est le bienvenu et chaleureusement accueilli. Rencontre avec Françoise Guilloud qui a fêté 20 ans d'activité en juin 2017.

Comment êtes-vous arrivée à Yvonand?

C'est en fait un peu par hasard. Je travaillais dans une entreprise hors hôtellerie-restauration. Une annonce parue dans le 24 Heures proposait la reprise en gérance de l'Hôtel de la Gare à Yvonand.

Là je me suis dit pourquoi pas! J'avais fait l'Ecole hôtelière de Lausanne. C'était l'occasion de mettre en pratique ce que j'avais appris.

Comment cela s'est-il passé?

J'ai donc répondu à l'annonce. Je n'avais pas encore 30 ans. Cela a été une surprise pour les représentants du consortium de propriétaires. S'ils m'avaient proposé un entretien, c'est qu'ils n'avaient pas regardé ma date de naissance. Ils s'attendaient à «une dame âgée, vieille fille, qui voulait finir sa carrière à Yvonand». Je les ai convaincus... puis cela s'est enchaîné et 4 ans après l'occasion m'a été donnée de racheter ce bien.

Comment s'est passé l'intégration dans le village?

Très bien! L'accueil a été bon, même si certains se disaient que je n'allais pas faire long.

Originaire de Champagne, j'ai été à l'école avec de nombreux Tapa-Sabllias. Venir à Yvonand, c'était venir en terre connue.

La population grandit, est-ce que cela change votre clientèle?

Très peu pour l'instant. Quelques-uns, une dizaine peut-être, viennent

régulièrement, mais autour du bar se sont toujours les «anciens» que l'on retrouve.

A ce propos, vous avez réussi à avoir un cercle d'habitues, presque une famille?

Oui, il y a ceux qui viennent tous les jours, le matin ou à l'heure de l'apéro. Quand l'un manque, il nous arrive de lui envoyer un message pour savoir ce qui se passe. La plupart nous informe maintenant quand ils seront absents.

Certains ont même leurs exigences. Il faut qu'ils aient tous les journaux au moment du café et surtout pouvoir les lire dans un certain ordre!



© Grégory Chassot

En 20 ans, vous avez dû vivre de nombreuses choses. Un souvenir à partager?

Dans les premières années, je ne connaissais pas encore tout le monde et comment ils étaient quand ils avaient un peu bu... J'avise un Tapa-Sabllia bien connu et vais le chercher à la porte côté administration communale. Nous traversons la salle pour nous retrouver à la sortie côté terrasse. Là, je lui dis: «Alors à demain pour le café et le croissant!» Et il s'en est allé, sans s'arrêter boire le verre qu'il avait sans doute prévu... et en me remerciant!

A côté de votre hôtel-restaurant, vous êtes également très active?

Oui, je m'investis dans des organes professionnels. Je suis notamment vice-présidente de l'Association Romande des Hôteliers, présidente d'Hôtel et Gastro Formation Vaud. Mon métier étant dépendant du tourisme, je suis également membre du comité Jura-3 lacs, de la commission tourisme de l'ADNV et plus près de chez nous, membre de l'ATYM et membre d'honneur du FC Yvonand.

Pour mener tout cela, où vous ressourcez-vous?

Sans hésitation, au Vallon des Vaux. C'est un endroit magnifique.

En bref

- ◆ Construit en 1867
- ◆ Son nom est hérité de sa fonction de gare pour les diligences
- ◆ 14 chambres
- ◆ 26 lits
- ◆ 2 étoiles Hôtellerie Suisse
- ◆ 5 équivalents plein temps
- ◆ 2000 nuitées par an

Maternité

Vers une maison de naissance à Yvonand

Les maisons de naissance sont des lieux qui permettent aux femmes d'accoucher de manière naturelle, accompagnées par une sage-femme. Elles répondent à une demande croissante de la part des femmes enceintes. Rencontre avec Fanny Curchod et Mélanie Corminboeuf, toutes deux sages-femmes, à la recherche d'une maison où s'installer.

Pendant longtemps, accoucher à la maison était la norme. Puis avec l'émergence de la médecine, le monopole a été pris par les hôpitaux et les médecins. Les sages-femmes étaient presque mises de côté, intervenant uniquement durant la préparation et lors du retour au domicile de l'enfant et de sa maman. Il n'existe aujourd'hui que quatre maisons de naissance dans le canton de Vaud, une cinquième verra la jour au CHUV, à Lausanne en 2018. La sixième pourrait être créée à Yvonand si Fanny Curchod et Mélanie Corminboeuf, sages-femmes dans le Nord vaudois et la Broye, trouvent une maison pour y développer leur projet.

Quel est l'origine de votre projet?

Les demandes sont de plus en plus nombreuses de la part des mamans pour vivre leur accouchement naturellement, dans un univers non médicalisé. Il n'y a aucune maison de naissance dans le Nord Vaudois. Yvonand offre un cadre idéal, familial qui se trouve proche d'Yverdon et son hôpital.

A qui cela s'adresse-t-il?

Au femmes enceintes! (rire). Plus sérieusement, cette structure s'adresse aux femmes qui présentent des grossesses qualifiées à bas risque. L'encadrement professionnel est primordial. Nous bénéficions toutes deux d'une solide expérience que ce soit en milieu hospitalier ou à domicile.

Quels sont vos besoins?

Nous cherchons une maison avec au minimum 5 pièces pour pouvoir y créer les salles d'accouchement, de consultation, une salle de cours et une à deux chambre pour permettre aux parents d'y séjourner après la naissance de leur enfant.

En-dehors des accouchement, nous souhaitons y donner des cours de préparation à la naissance, assurer le suivi de grossesse en collaboration avec le gynécologue privé des clientes ainsi que le retour au domicile.

D'autres cours et offres de soins pourraient être développés si des

professionnels sont intéressés à nous rejoindre (yoga, massage pour bébé, acupuncture, etc.).

Vous possédez un bien pour accueillir cette maison de naissance?

Prenez contact avec
Mélanie Corminboeuf et
Fanny Curchod au 079 549 61 45
ou fanny.curchod@gmail.com.



Mélanie Corminboeuf et Fanny Curchod

© DR

Le temps des récoltes

Avec le beau temps du mois de juillet, le centre agricole d'Yvonand devient l'épicentre de la région. Les trains de tracteurs arrivent avec leurs remorques pleines de grains. Blé, orge sont livrés pour ensuite partir dans les moulins pour être transformés et finalement revenir à Yvonand, dans les assiettes des Tapa-Sabllias.



Football féminin

Nouvelle équipe en 4^e ligue

Suite à une entente entre l'US Cheyres-Châbles-Font, le FC Yvonand, le FC Chavannes-le-Chêne et le FC Donneloye, les féminines du FC Yvonand et environs ont décidé d'entrer en championnat de 4^e ligue dès ce mois août.

Tout début en juin 2011

Lors d'une soirée de fin de saison du FC Yvonand, les parents ont joué contre leurs enfants (juniors « F »). Suite à ce match, les mamans ont créé une équipe féminine. En 2014, quelques joueuses ayant décidé de quitter le club, les responsables sont partis à la recherche de nouvelles joueuses. Des jeunes (la majorité a entre 18 et 20 ans) ont alors intégré les féminines du FC Yvonand avec l'envie de progresser.

En juin 2016, Alexandra Rayburn Morgenegg reprend le groupe avec le but bien précis de disputer le championnat. « Il était évident que toutes seules nous n'y serions pas arrivées. Dès lors, nous avons souhaité construire une équipe en nous associant

avec d'autres clubs. Cette idée permet également de promouvoir le foot féminin dans toute la région Nord vaudois et la Broye fribourgeoise ».

Peu de clubs féminins dans la région

Il est vrai que dans la région, il y a peu de clubs de football féminin. Il existe quelques équipes féminines dans le Gros de Vaud et à Yverdon, celle-ci jouant à un niveau supérieur.

« Jusqu'à l'âge de 14 ans, les filles jouent avec les garçons. Ensuite, par manque d'équipe, elles arrêtent. Ce qui est dommage », expliquent le président de l'US Cheyres-Châbles-Font, Pierre-Alain Pillonel et Soprano Marinelli, président du FC Yvonand. « Nous souhaitons vraiment construire une équipe qui perdurera ».

Et c'est sous les couleurs bleu ciel que les femmes débiteront leur première saison, dès le 20 août.

Extraits de l'article de Jean-Michel Zuccoli, Le Républicain, édition du 13.07.2017

Wanted!

L'équipe est à la recherche de joueuses dès 16 ans

Pour plus d'infos:
info@fcyvondand.ch ou
A. Rayburn Morgenegg
079 957 48 26.



Mme Rayburn Morgenegg, entourée de MM. Pillonel et Marinelli



Partir à l'école, à pied ?
C'est facile, pratique,
économique et convivial

Grâce au système du Pédibus, le casse-tête de l'organisation des trajets vers l'école est facilité.

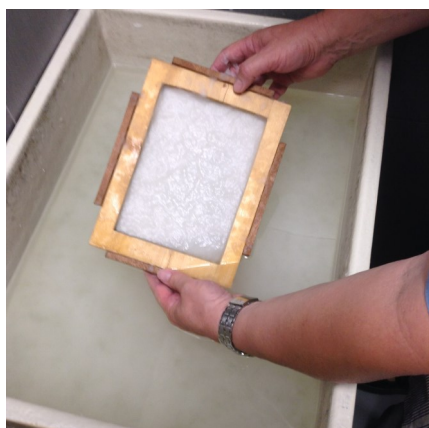
Il suffit de trouver quelques parents disponibles et volontaires dans votre rue, ou votre quartier...et c'est parti ! Plus d'informations pour vous aider à créer une ligne ou organiser un planning ?

Contactez l'Association des Parents d'Élèves d'Yverdon-les-Bains, Yvonand et environs :

<http://www.apcy.ch/>

APEY
Association des Parents d'Élèves
Yverdon-les-Bains, Yvonand et environs

A la découverte du trésor de l'Espace Gutenberg



Fabrication du papier à la cuve

Pour créer une feuille de papier fait main, nous utilisons de la cellulose obtenue en général à partir de résineux et de feuillus. Le bois est désagrégué en copeaux qui sont passés dans un lessiveur avec une solution de bisulfite, puis cuits à une température de 120 degrés afin de dissoudre la lignine. Les copeaux sont ensuite broyés de manière à obtenir une matière fibreuse: la cellulose. À l'Espace Gutenberg, la cellulose nous parvient en feuilles de grand format que nous déchiquetons et broyons dans de l'eau. Puis cette masse est diluée dans une quantité d'eau plus ou moins grande selon l'épaisseur de la feuille de papier désirée.

Pour obtenir une feuille au format désiré, le papetier plonge son cadre dans la matière et le soulève lentement en laissant écouler l'eau.

Il détache ensuite délicatement la fine masse du cadre sur un feutre et reconduit l'opération pour la feuille suivante.

Pour éliminer le maximum d'eau, feuilles et feutres sont glissés sous une presse.



La feuille de papier encore humide est détachée du feutre et couchée sur un support carton pour y sécher. A ce stade, on peut déjà la prendre dans les mains.

Pour enrichir l'aspect du papier, on peut ajouter directement dans la masse différents composants, tels que des cendres de bois, de la barbe d'épis de maïs, des fleurs séchées ou autres colorants.

À l'Espace Gutenberg, les membres peuvent fabriquer leur propre papier, composer ensuite un texte de leur choix et l'imprimer.

Dès le mardi 5 septembre, les activités reprennent dans nos magnifiques locaux de la Petite Amérique 2 et attendent votre visite.

JPG

Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la petite Amérique 2 **les mardis dès 19h30**.

Pour les groupes, on organise des visites sur demande avec guide et démonstrations. Informations complètes sur www.espacegutenberg.ch



Contacter l'administration

Secrétariat municipal:

Tél. 024 557 73 05
greffe@yvonand.ch

Bourse communale:

Tél. 024 557 73 07
bourse@yvonand.ch

Contrôle des habitants:

Tél. 024 557 73 00
contrôle.habitants@yvonand.ch

Bureau technique:

Tél. 024 557 73 02
technique@yvonand.ch

Service de voirie:

Tél. 024 430 23 41
voirie@yvonand.ch

En permanence:

www.yvonand.ch

Marcha-Sabllia

À pied dans notre cher Nord vaudois !

Finis la Menthue, mais les infatigables Marcha-Sabllia vont encore faire deux marches cette année, dont voici la description:

Le mercredi 20 septembre 2017, nous marcherons autour d'Avenches, cœur de l'Helvétie romaine. Il s'agit d'une marche de 13 km sans difficulté et avec peu de dénivelé, une marche de 3h1/2 heures sans les pauses. On passera tour à tour par le centre d'Avenches, Domdidier, Oleyres, le Bois de Châtel et Donatyre, sans oublier le Théâtre romain. Vous rentrerez avec une connaissance rafraîchie de l'histoire romaine en Suisse. Rendez-vous en gare

d'Yvonand pour le train de 9h10, retour probable à 15h47.

Le mercredi 18 octobre 2017, nous finirons notre année 2017 en beauté par une marche d'Yvonand à Yverdon, 14 km qui nous feront passer par Villars-Epeney, Cuarny et Chevressy. Là encore, il y aura peu de dénivelé, mais tout de même 3h3/4 heures de temps de marche. Rendez-vous en gare d'Yvonand à 9h10, retour probable à 15h10.

Les balades auront en principe lieu par tous les temps – sauf orages. Pas d'inscription requise, on part avec ceux présents au rendez-vous. Rien à payer, si ce n'est le prix du transport. Des tracés de parcours et d'autres explications sont disponibles sur demande par *mail* au chef de course ou au bureau de l'Office du Tourisme.



Le théâtre d'Avenches

Renseignements :

Auprès du chef de course
pierre.steiner@hispeed.ch

ou :

Office du tourisme d'Yvonand :
Tél. 024 430 22 02

Horaires jusqu'au 30 septembre:

Lundi, mercredi, vendredi :

9h00 – 13h00

Jeudi: 14h00 – 18h00

Horaires dès le 1er octobre:

Lundi et vendredi :

9h00 – 13h00

A l'agenda

- 24 août
Samaritains - don du sang
Salle polyvalente
- 2 septembre
Compétition Wakeboard Attitude
Plage du Colvert
- 2-3 septembre
RA 17 Jeunes Sapeurs-Pompiers
Salle polyvalente, plage
Goncerut, village
- 9 septembre
Gym Hommes - Loto
Salle polyvalente
- 9 septembre
Nettoyage des Plages
Bord du Lac et de la Menthue
- 14-24 septembre
Semaine du Goût
chez les restaurateurs d'Yvonand et environs
- 23-24 septembre
Yvon'Art, portes-ouvertes des
artistes et artisans d'Yvonand
Yvonand et environs
- 29 septembre
Ecole de musique - Loto
Salle polyvalente
- 30 septembre
Twirling Club - Soirée
Salle polyvalente
- 7 octobre
Badminton - Tournoi populaire
Salle polyvalente

Le temps des drones

Depuis quelques années, les drones ont fait leur arrivée dans les mains du grand public. Il y a deux ans, ces appareils étaient même qualifiés « cadeaux de l'année » sous les sapins de Noël. Cette démocratisation a ouvert de nouveaux horizons, dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'archéologie, la sécurité, l'environnement ou encore l'aménagement du territoire.

Chez les particuliers, c'est souvent la possibilité de prendre des photos aériennes plus facilement qui suscite l'engouement. Dans ce domaine, l'apport des drones offre là aussi de nouvelles perspectives. Bien entendu, il faut d'abord « apprivoiser » cette nouvelle machine. Et cela peut prendre plus ou moins de temps... Et il faut s'assurer que l'on ait le droit de le faire. La Confédération a édicté des règles d'utilisation, dont les principales consistent à demander des autorisations pour un vol à moins de 5 km d'un aéroport/aérodrome et à moins de 100 m d'une foule.



Office fédéral de l'aviation civile
www.bia.admin.ch



Office fédéral de l'aviation civile
**Où ai-je le droit de faire
voler mon multicoptère ?**
.....

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication SDIC
Office fédéral de l'aviation civile OFAC

Dans la région plusieurs personnes, comme Raphaël Ottonin de Pomy, proposent des images spectaculaires et inédites de notre village et de notre région (voir notre couverture). Vous

pouvez les découvrir sur les réseaux sociaux en recherchant « Raphaël Ottonin » sur Facebook ou Youtube. Et vous en découvrirez certainement d'autres!



Amicale Badminton Yvonand



Tournoi non licenciés de badminton

Samedi 7 octobre 2017

Salle Polyvalente

Renseignement et inscription:
Olivier Potterat 079 894 18 68
olivierpotterat19@gmail.com



FOOTBALL-CLUB YVONAND SAISON 2017 - 2018

IA et IB	2 équipes en 4ème ligue
III	1 équipe en 5ème ligue
Féminines	1 équipe en 4ème ligue (nouveau)
Seniors*	30+, 40+, 50+
Juniors B**	15-16 ans
Juniors C	13-14 ans
Juniors D9	11-12 ans
Juniors E	09-10 ans (2 équipes)
Juniors F	07-08 ans (2 équipes)
Juniors G	05-06 ans

* 30+ et 50+ à Donneloye (regroupement Seniors)
** à Cheyres (regroupement Juniors)

**Tu veux jouer au foot, entraîner, arbitrer, soutenir
bénévolement, financièrement le FCY,
apporter ta contribution
Tu es le bienvenu ! N'hésite pas à nous contacter**

E-mail club info@fcyvonand.ch
Site internet www.fcyvonand.ch
Sections Juniors Benjamin Wolf, portable 079 793 34 65
Section Féminines Alexandra Rayburn Morgenegg, portable 079 957 48 26
Section Seniors Luis Liaca, portable 078 615 06 60
Président Soprano Marinelli, portable 079 649 13 28



Cours 2017 - 2018

Organisés par

L'atelier d'artisanat et de rencontres

à l'ancienne grande salle d'Yvonand

les lundis de 20h00 à 22h00

VOUS ÊTES TOUTES LES BIENVENUES

Diverses confections :

Début des cours: les cours peuvent prendre plusieurs lundis (selon la création)

4 septembre 11 sept. ev. 25	Peinture sur Galets Resp. Christine Maendly
30 octobre 6 et 13 novembre	Poésie de papier Resp. Christine Maendly
27 novembre 4 et 11 déc.	Coussin Cerf et Etoiles Resp. Valérie Léger
15 janvier 22 -29 janvier	Hôtel à Insectes Resp. Danièle Mayor
26 février 5 -12-19 mars	Trousse de toilette Resp. Christine Maendly
23 avril	Assemblée générale
7 mai 14 -28 mai 4 juin	Création en béton Resp. Christine Maendly

Le comité de l'atelier d'Yvonand

Inscription au plus tard 15 jours à l'avance auprès de la secrétaire

Lise White - tél 026 663 42 14 - natel 079 251 43 62 - e-mail lise.white@bluewin.ch

Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sabllia

N° d'octobre 2017

Délai rédactionnel 15.09.

Parution 15.10.

N° de décembre 2017

Délai rédactionnel 15.11.

Parution 15.12.

Dès 2018, le Tapa-Sabllia paraîtra quatre fois par année.

Voici les nouvelles dates pour les délais rédactionnels et parutions :

N° de mars 2018

Délai rédactionnel 15.02.

Parution 15.03.

N° de juin 2018

Délai rédactionnel 15.05.

Parution 15.06.

N° de septembre 2018

Délai rédactionnel 15.08.

Parution 15.09.

N° de décembre 2018

Délai rédactionnel 15.11.

Parution 15.12.



A Yvonand, création d'un groupement Scout pour les jeunes de 10-13 ans, (les plus âgés sont aussi les bienvenus !)

sous la responsabilité des paroisses réformées de la Menthue

1^{ère} rencontre : le 30 septembre au Refuge de la Forêt, 14h-17h.Renseignement et inscription : Jeanne-Marie Diacon
024 445 45 13 / 079 254 73 92, jeanne-marie.diacon@eerv.ch

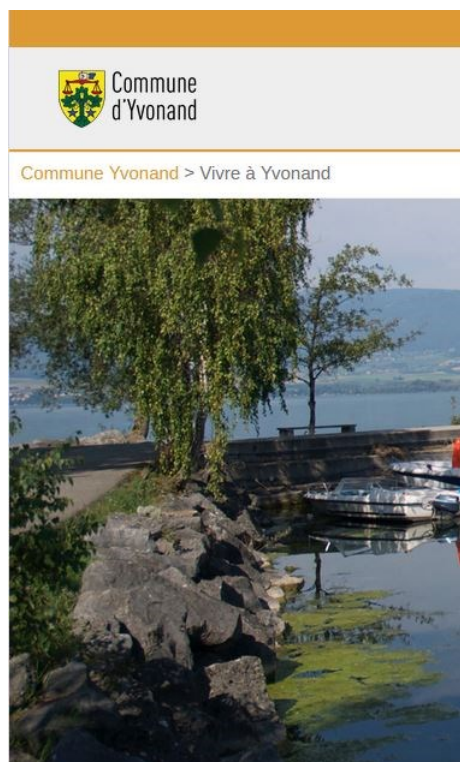
Paroisse d'Yvonand

Les repas du 1^{er} du mois,
comme une table d'hôtes
chaleureuse et
communautaire :les 1^{er} septembre et
1^{er} octobreà la Maison de paroisse,
12h15.

Site internet communal

Besoin d'une salle?

Vous souhaitez organiser une fête, un anniversaire, une assemblée ou encore un concert ? La commune propose à louer: la salle polyvalente à 600 places, avec sa buvette, ainsi que le refuge du Lac situé idéalement à côté de la plage Goncerut. Ce dernier est réservé aux habitants d'Yvonand.



Vivre à Yvonand

Annuaire des sociétés locales

A la recherche d'une activité, les plus de 30 sociétés et associations locales sont là pour vous.

Envie d'une activité?

Yvonand compte près de 30 sociétés locales, entre musique, sport et théâtre. En cette période de rentrée, c'est le moment pour chacune et chacun de se lancer! Vous trouverez sur le site de la commune l'annuaire des sociétés et associations avec toutes les coordonnées de contact. Vous y trouverez certainement l'activité de vos rêves!

Rendez-vous sur le site internet de la commune
www.yvonand.ch



Section d'Yvonand & environs

COURS SAUVETEUR 2017 à Yvonand POUR LE PERMIS DE CONDUIRE

Attestation valable 6 ans

Vendredi 29 septembre

Samedi 30 septembre

CHF 160.- (durée 10 heures)

INSCRIPTION : Par téléphone : 0848 848 046 sur Internet :
www.samaritains.com

Et n'oubliez pas le prochain
DON DU SANG le jeudi 24 août 2017
 à Yvonand de 16h à 20h

Votre section des samaritains d'Yvonand et environs
samayvonandenv@outlook.com



**«Bernard Michoud
remercie sa fidèle
clientèle
pour la confiance
témoignée.»**

**Il a le plaisir de vous
présenter son successeur
M. Juan-Carlos Janeiro**

Agence générale André Perriard

**Juan-Carlos Janeiro,
Conseiller en assurances**

Avenue de la Gare 6, 1462 Yvonand
Tél. 024 424 24 10, yvonand@axa-winterthur.ch

AXA winterthur
 réinventons / la protection financière

Impressum

Editeur responsable: Commune d'Yvonand

Comité de rédaction et rédaction (sauf ment.):
F. Noble, R. Dalla Piazza, Y. Rod (coordination)

Mise en page: S. Gobalet Stauffer

Photos (sauf ment.): Y. Rod, F. Noble

Imprimerie: artgraphic cavin sa, Grandson

carrosserie
s.aliberti

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redressage
Remplacement de pare-brise
Service pneus

SEBASTIANO ALIBERTI

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch

Mingard
Boucherie et Alimentation SA



**Luttez contre
le gaspillage des emballages**

*Venez à la boucherie avec votre propre matériel d'emballage,
par exemple une boîte topline
et bénéficiez de 1.- de réduction par kg de viande*

*Nous vous rappelons que nous ne donnons plus de sac plastique à la caisse
vous pouvez acheter des sacs compostable à 5cts la pièce*

MIGROS
PARTENAIRE
024/430.11.33

Votre publicité ici ?

Les fichiers doivent être transmis
à la date mentionnée p. 13 au plus
tard, sous forme électronique
à l'adresse
sandrine.gobalet@yvonand.ch.

Données:

Textes: word

Images: JPEG

Annonce prête au bon format: JPEG
ou PDF

Format et prix des publicités

- 1/4 page (9x 11.8 cm): 120.-
- 1/8 page (9 x 6.2 cm): 60.-

Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
+ de 20 ans d'expérience au service du bien-être

Massage bien-être, un dialogue...

Nos patients abordent le relâchement corporel avec enthousiasme, mesure ou prudence selon leur disposition, mais aussi avec leur rapport avec leur corps, avec la vie.

Nombreux sont nos patients pour lesquels s'abandonner à des mains inconnues leur permet de vivre un moment de rencontre avec eux même, un temps où se passe quelque chose de l'ordre de l'intériorité de l'être ; une dynamique relationnelle s'instaure, invitant le patient à découvrir de nouveaux points de repère, de s'envisager sur un autre angle, de prendre du recul.

Souvent une séance de massage se prolonge pour permettre au patient d'atterrir en douceur, moment d'échange d'idées et d'émotions en toute confiance et intimité.

Grand Rue 31, Yvonand,
Tel. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com



Exposition de tableaux
durant tout l'été 2017



Hôtel de la Gare - Yvonand
Salle à manger

Jacky & Evy JAN
Atelier Züri - Breizh

Yvonand
www.zueribreizh.ch





RA '17

Rassemblement des Jeunes Sapeurs-Pompiers du 1er au 3 septembre 2017 à Yvonand

Dans deux semaines, nous donnerons le coup d'envoi du RA'17 en accueillant 26 groupements de Jeunes Sapeurs-Pompiers venus des 6 cantons romands. Plus de 500 participants seront présents pour un week-end de joutes, de découvertes et de festivités.

C'est plus motivé que jamais que notre comité d'organisation se plonge dans les derniers préparatifs et met tout en œuvre pour valoriser l'esprit de camaraderie, d'entraide et de partage qui motive nos Jeunes Sapeurs-Pompiers à s'investir et à apprendre pour devenir, un jour, Sapeurs-Pompiers au service de la population.

Programme:

Samedi 2 septembre

9h00 - 16h15	Joutes au centre du village et à la plage Goncerut
13h30 - 14h00	Démonstration d'un Super Puma à la route de Rovray
16h45 - 17h15	Cortège au centre du village
17h15 - 17h45	Partie officielle sur le Pré de l'Hôtel de Ville
dès 18h00	Restauration et soirée conviviale à la salle polyvalente

Dimanche 3 septembre

8h30 - 12h30	Démonstrations et animations de nos partenaires feux bleus sur le Pré de l'Hôtel de Ville
12h00 - 14h00	Restauration à la salle polyvalente

Avis de recherche

Pour assurer le bon déroulement de notre manifestation, nous aurons besoin de **BENEVOLES**.

Vous pouvez proposer votre aide en vous inscrivant sur notre site internet ra17.ch.



Pour plus de renseignements: ra17.ch
On compte sur vous!